



Pour la Chandeleur, ne loupez pas la première vidéo du diocèse qui vous explique ce qu'est cette fête et pourquoi l'on mange des crêpes à cette occasion ! Si l'on remarque que le style a évolué depuis cette vidéo, l'esprit est toujours bien présent ! Rendez-vous sur www.diocese-bourges.org, rubrique **vidéos**.



L'officiel



Comment Saint Vincent est-il devenu patron des vignerons ?

Alors que la célébration de la Saint Vincent a eu lieu le 15 janvier dernier à Sancerre, c'est le dimanche 22 janvier que le calendrier a établi cette fête. Mais comment est-il devenu le Saint Patron des vignerons ?

Il ne semble pas qu'au cours de sa vie, Vincent eût quelque chose à voir avec le vin ou avec la vigne. Des hypothèses plus ou moins originales tentent d'expliquer pourquoi il est devenu le patron des vignerons.

Il aurait été torturé à l'aide d'outils semblables à un pressoir, son prénom peut s'entendre "Vin" "Sang". Le 22 janvier tombe également à une date idéale pour les vignerons, entre la vinification et la taille, lorsque la vigne est au repos... C'est donc tout naturellement que ce saint a pu devenir le patron des vignerons. Cependant, une autre hypothèse semblerait

plus plausible : Vincent, homme d'Église et martyr a, après sa mort, rapidement fait l'objet d'un culte. Son corps et ses reliques ont voyagé à travers l'Europe. Afin de glorifier la tunique de Saint Vincent et une croix d'or de Tolède, reliques ramenées de Saragosse à la suite d'une expédition en 542, le Roi Childebart 1^{er}, fils de Clovis, fait construire une basilique placée sous le double vocable de Saint Vincent et de la Sainte Croix. Cette abbaye se nomme Sainte-Croix-Saint-Vincent. Comme beaucoup, elle possède un vignoble et ses moines auraient invoqué Saint Vincent afin de protéger leurs vignes et leur production.

Pour la fête de la Saint Vincent en Berry, c'est Sancerre qui a ouvert le bal dimanche 15 janvier dernier. Mgr Maillard s'était déplacé et quatre cent personnes étaient présentes aux Caves de la Mignonne pour suivre cette messe, suivie d'une dégustation de galette et de vin de Sancerre.

*François Chasseriau
Le 22 janvier 2017*

Diocèse
de Bourges

Février 2017

- ◆ **Les 4 et 5**
Retraite spirituelle pour les couples mariés depuis 5 ans et + *Sanctuaire de Pellevoisin*
- ◆ **Le 7 à Bourges et le 8 à Déols**
Conférence : "Quel engagement et quel discernement politique pour les chrétiens"
- ◆ **Le 9 à 14 h 30**
Cycle "La Bonne Nouvelle du Royaume" *Maison diocésaine de Bourges*
- ◆ **Les 18 et 19**
Week-end des 25-35 ans *Pellevoisin*

Février 2017 ...sur l'agenda de Mgr Maillard

1 ^{er}	8h45	Messe à la maison diocésaine
2	matinée	Conseil épiscopal restreint à Issoudun
	a-midi	Conseil presbytéral
3		Conseil presbytéral
4	11h	Pose première pierre Salle Notre-Dame aux Aix-d'Angillon
5		Foi et Lumière, à Déols
6	9h30	Conseil de tutelle
	14h	Élections chez les Sœurs Ermites de la Vierge Marie à Courtioux
7	14h30	Conseil diocésain de mission rurale à Issoudun
8		Formation des prêtres et diacres avec le P. Mathieu Rougé à Issoudun
9		Avec les économes de la province
10	9h	Conseil épiscopal restreint à l'Archevêché
11	10h30	Profession temporaire chez les Petites Sœurs Disciples de l'Agneau
	a-midi	Conseil diocésain de pastorale à Issoudun
12	13h30	Envoi des lycéens pour le pèlerinage à Rome
du 13 au 20		En Terre Sainte avec les prêtres du diocèse
les 22 et 23		Avec les évêques de la Province
24	9h	Enregistrement RCF
28		Au séminaire interdiocésain d'Orléans

Journée de la vie consacrée

À l'initiative de Jean-Paul II en 1997, la journée de la vie consacrée a lieu chaque année le 2 février, le jour de la fête de la Présentation du Seigneur au temple, qui annonce le don de Jésus par amour de Dieu et des hommes et l'offrande suprême de la Croix.

Lors de la 1^{re} journée de la vie consacrée en 1997, Jean-Paul II soulignait les trois buts de cette journée.

En premier lieu, cette journée est placée sous le signe de l'action de grâce. Elle est aussi là pour mieux connaître et apprécier la vie consacrée. Elle est enfin une invitation pour toutes les personnes consacrées à célébrer ensemble et solennellement les merveilles que le Seigneur a accomplies en elles.

Cette année, dans le diocèse de Bourges, le Conseil Diocésain de la Vie Religieuse a fait le choix de proposer deux schémas de prière en cette journée de prière en lien avec les communautés religieuses présentes dans le diocèse. Là où il n'y a pas de communauté, des chrétiens peuvent se retrouver pour un temps de prière, notamment avec l'aide du chapelet.

Retrouvez une prière de Ste Élisabeth de la Trinité ainsi qu'une aide pour prier le Chapelet sur le site internet diocese-bourges.org

François Chasseriau

Le 30 janvier 2017

Les petits chanteurs à la Croix de Bois en Berry

Les fameux petits chanteurs à la Croix de Bois viennent se produire en Berry le 24 mars prochain à Saint-Amand-Montrond. Si les réservations ne sont pas encore ouvertes, les enfants sont d'ores et déjà à la recherche d'un lit où dormir.

La célèbre manécanterie dirigée actuellement par Hugo Gutierrez viendra très prochainement se produire dans l'église de Saint-Amand-Montrond. Leur programme rigoureux est déjà dressé avec accueil en familles, répétitions, concert, repas, visites... Un bon planning pour qu'un réel échange puisse s'opérer entre les petits chanteurs et la ville.

Mais les enfants, habitués à beaucoup voyager tout au

long de l'année, ont pour habitude de dormir régulièrement chez l'habitant et sont à la recherche de lits. Il est bon de savoir que tout ce qui concerne l'organisation du groupe est très strict et très règlementé.

Si vous désirez accueillir les petits chanteurs et que vous avez un ou plusieurs lits dans lesquels les enfants pourront dormir seuls dans la nuit du 24 au 25 mars prochain, contactez Jeanne-Marie Maumy

• téléphone : 06 37 95 94 35

• courriel : jeanne-marie.maumy@wanadoo.fr

François Chasseriau

Le 24 janvier 2017





Diocèse de Bourges

Indications pour l'offrande de baptême dans le diocèse de Bourges

Vu les Saints Canons du *Code de droit canonique*, particulièrement :

- le Canon 391 sur le pouvoir législatif de l'évêque diocésain ;
- le Canon 29 sur les décrets généraux portés par le législateur compétent (ici l'évêque diocésain de Bourges) ;
- le Canon 8 § 2 sur la promulgation et la diffusion des lois particulières ;
- le Canon 848 sur les offrandes à l'occasion de la célébration d'un sacrement, offrandes fixées par l'autorité compétente, ici l'évêque diocésain de Bourges ou conjointement les évêques diocésains de la Province de Tours (Canon 1264, 2°) ;

Le Conseil presbytéral ayant été consulté le 4 février 2016 (Canon 531) ; le Conseil Diocésain pour les Affaires économiques ayant été également entendu.

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

Art. 1 : En vertu de ma mission d'Archevêque de Bourges, premier responsable de l'annonce de l'Évangile en Berry et portant le souci de la vie matérielle de notre Église berrichonne, **je décide, à compter du 1er janvier 2017, de proposer dans notre diocèse de Bourges une offrande de baptême comprise entre € 60,- et € 120,-.**

Art. 2 : Les parents des enfants dont il est question au Canon 851, 2° seront naturellement instruits ainsi que les parrain et marraine (dans la mesure du possible) de la signification de ce sacrement, véritable « Porte d'entrée » de la vie chrétienne et des obligations qu'il comporte. Les ministres ordonnés, religieux et laïcs chargés de la préparation spirituelle et du déroulement de la célébration veilleront à sensibiliser les personnes rencontrées - voire les catéchumènes selon le Canon 851, 1° - sur le sens de l'offrande proposée : pour la vie matérielle de l'Église catholique, de la paroisse et du diocèse de Bourges qui accueillent leur demande et qui ne pourraient le faire sans la participation financière des uns et des autres. Selon le jugement pastoral, les situations particulières des familles seront prises en compte et amèneront des adaptations.

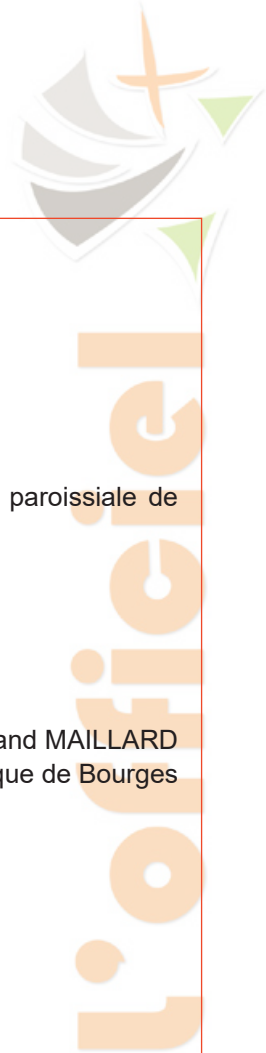
Art. 3 : J'encourage les équipes paroissiales à faire connaître aux parents, parrain et marraine, non seulement la Collecte paroissiale pour la vie locale de la communauté mais aussi le Denier de l'Église. Avec les offrandes et les quêtes au moment des célébrations, la Collecte et le Denier sont également utiles pour l'annonce de l'Évangile de Jésus-Christ et la vie des communautés chrétiennes aujourd'hui.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Bourges le mercredi 25 janvier 2017, en la fête de la conversion de l'Apôtre Saint-Paul.

✠ Armand MAILLARD
Archevêque de Bourges

Par mandement,
Jean-Charles FLACHAIRE,
Chancelier



Diocèse de Bourges

Admission d'un fidèle laïc par les rites liturgiques prescrits aux ministères institués de lecteur et d'acolyte

Monsieur David EDWARDSON a été institué lecteur et acolyte (Canon 230 § 1) dans l'église paroissiale de Châtillon-sur-Indre (Sainte-Vierge-Marie) par Mgr l'Archevêque le dimanche 4 décembre 2016.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Bourges le mercredi 25 janvier 2017, en la fête de la conversion de l'Apôtre Saint-Paul.

✠ Armand MAILLARD
Archevêque de Bourges

Par mandement,
Jean-Charles FLACHAIRE,
Chancelier

Admission d'un séminariste par le rite liturgique prescrit au ministère institué de lecteur

Monsieur Arthur ADRIEN, admis parmi les candidats au ministère presbytéral pour le diocèse de Bourges au cours de la Messe chrismale le mardi 22 mars 2016 (Mardi Saint) et en formation au Séminaire français de Rome, membre de la Société cléricale de Vie apostolique de droit diocésain « Société Saint Jean de la Croix » depuis le 20 décembre 2016, a été institué lecteur (Canon 230 § 1) dans la chapelle de Mgr l'Archevêque (Canon 1227) le mardi 20 décembre 2016 au cours de l'Eucharistie présidée par Mgr l'Archevêque.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Bourges le mercredi 25 janvier 2017, en la fête de la conversion de l'Apôtre Saint-Paul.

✠ Armand MAILLARD
Archevêque de Bourges

Par mandement,
Jean-Charles FLACHAIRE,
Chancelier